

Reportage :

Le réveil de la nature

accueil : www.photos-neuch.net

page école : www.photos-neuch.net/ecole.php



Le retour des beaux jours invite aux balades dans la nature. Attention toutefois à ne pas déranger les animaux en période de reproduction ou de naissances. Reportage dans une réserve neuchâteloise.

Le printemps coïncide pour beaucoup d'animaux avec les périodes des amours et des naissances. Quelles précautions faut-il prendre si l'on souhaite se balader sans importuner la vie sauvage ? Christian Zbinden, garde-faune du canton de Neuchâtel, nous emmène dans la réserve de la Vieille Thielle situées sur les communes de Cressier et du Landeron.

A l'entrée de la réserve, un panneau indique les comportements à éviter : camper, allumer un feu, cueillir des fleurs ou lâcher des chiens. Ce sont des principes élémentaires à respecter sur des chemins. Aux yeux du garde-faune, les animaux sauvages doivent subir un minimum de dérangement, sinon ils sont perdus. Mieux vaut se promener seul plutôt qu'en groupe pour les perturber le moins possible.

En marchant au bord du cours d'eau, un pic martèle un tronc. Il peut s'agir d'un pic-vert ou d'un pic épeiche. Les deux nichent dans la région.

Les animaux sauvages ne réagissent pas toute l'année de la même manière à la présence humaine. Durant la saison hivernale et la période d'élevage, ils sont plus sensibles. C'est la raison pour laquelle le canton de Neuchâtel invite les promeneurs à tenir leurs chiens en laisse. L'invitation devient même obligation du 15 avril au 30 juin.

« Lorsqu'ils sont dérangés, les animaux fuient », explique Christian Zbinden, « En hiver, ils s'enfoncent dans la neige et s'épuisent. A force d'être dérangés, ils perdent leurs réserves et s'affaiblissent. Ils deviennent alors plus fragiles et sujets aux maladies ». Le garde-faune a déjà retrouvé des animaux morts d'épuisement. Les cas concernent les chamois, chevreuils ainsi que les lièvres et les oiseaux.

Durant la période d'élevage des jeunes, il conviendrait d'étendre l'interdiction aux prés en lisière de forêt, endroits privilégiés d'animaux tels les chevreuils. Ils s'accouplent en juillet et les petits naissent en mai-juin. Le danger : les faucheuses lorsque les faons sont cachés dans les cultures. (...)

Le sentier longe le cours d'eau. Le garde-faune identifie des canards : sarcelles d'hiver, tadornes, nettes rousses et canards chipeaux. « Souvent les canes nichent dans les bacs à fleurs », explique Monsieur Zbinden, qui intervient souvent pour les déplacer. « Je capture la cane et les canetons, les met dans un carton comportant des trous d'aération et vais les déposer près des roseaux. Sinon, les corneilles ou les brochets n'en font qu'une bouchée».

L.C. (Extrait de presse)